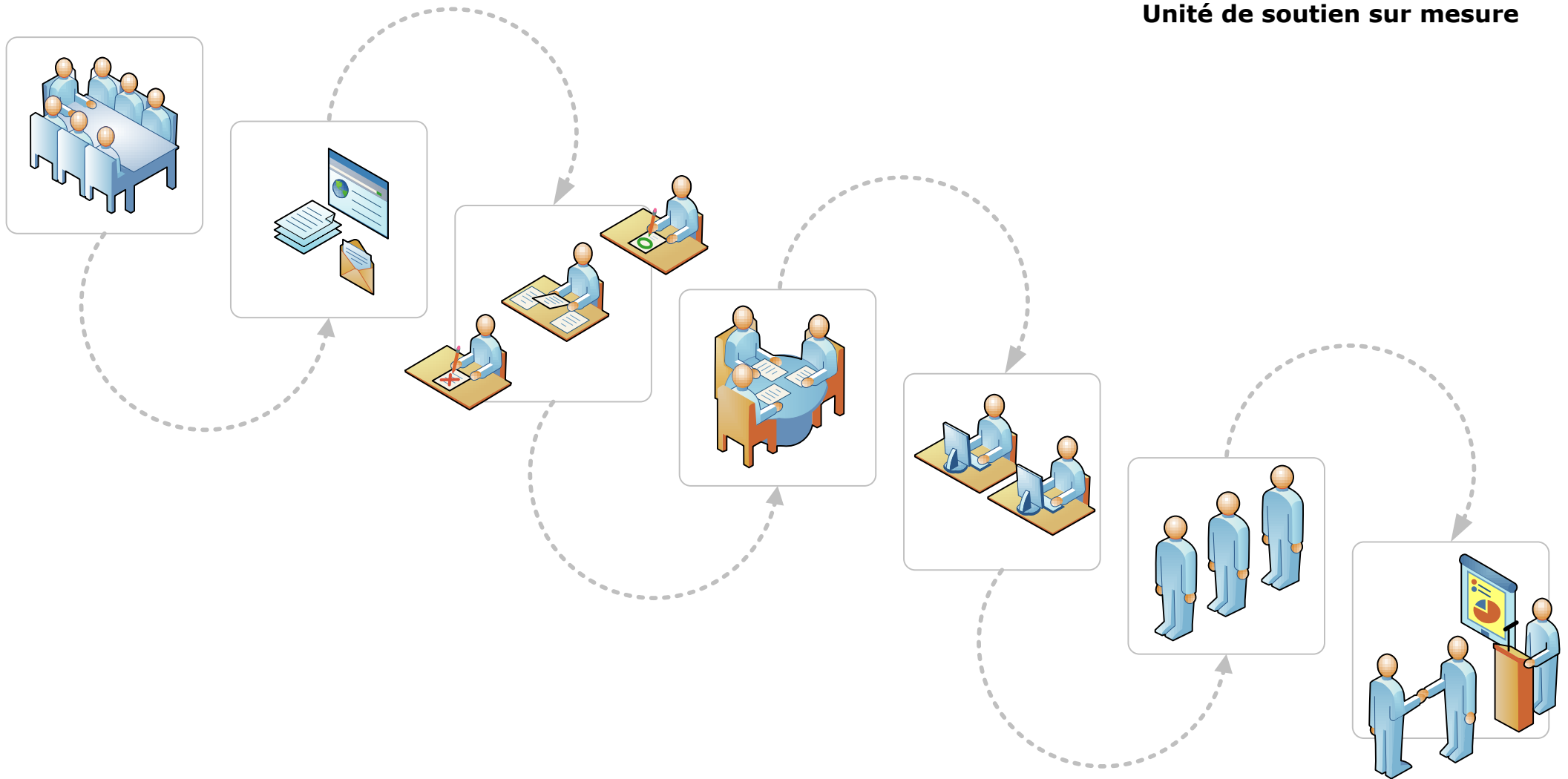


Unité de soutien sur mesure



Etape 1

L'association se réunit pour discuter des sujets qui touchent à son développement. Elle décide d'introduire une demande de soutien auprès de l'Unité de soutien sur mesure de la Région européenne du Scoutisme.

Etape 2

L'association télécharge le formulaire sur le site Internet. Elle le complète et l'envoie par courrier électronique ou par fax à Katrin Tauscher au BMS - bureau régional européen.

Etape 3

A la réception du document, Katrin Tauscher prend contact avec l'association et peut demander de plus amples informations si nécessaire.

Etape 4

Katrin Tauscher envoie la demande à la personne de contact du Comité et à l'Unité de soutien. La demande est examinée et l'association est prévenue si la demande est acceptée ou non.

Etape 5

Si la demande est prise en compte, la personne de contact au sein du Comité, l'association et une personne désignée au sein de l'Unité de soutien sur mesure concevront un ensemble de mesures de soutien concrètes et réalistes.

Etape 6

Si le projet est accepté par l'association, le représentant de l'Unité de Soutien sur mesure identifiera en consultation avec les collègues du BMS - bureau régional européen, les ressources humaines qui seront détachées de l'Équipe des ressources.

Etape 7

Les mesures de soutien sur mesure sont offertes pendant un laps de temps défini par les experts de l'Équipe des ressources et les conséquences sont évaluées par l'Unité de soutien sur mesure au terme du projet.